

## 2025 – FLASH INFO CGT – CSE N°3

Chers collègues

CESI CGT vous propose une synthèse du CSE du 15 avril et vous livre sa lecture des débats.

### **Label DD RS**

La direction nous a informés sur les résultats de l'audit en vue de l'obtention du label DDRSE. La démarche a été initialisée il y a plusieurs années et semble en bonne voie.

CESI CGT se félicite que CESI s'inscrive dans une démarche de développement durable. Nous trouvons néanmoins dommage que la direction n'incite pas d'avantage les salariés à utiliser les modes de transport non polluants, en augmentant sensiblement la prime déplacement durable, ou encore en prenant en compte les frais kilométriques pour les déplacements réalisés à vélo.



### **Situation de l'emploi au premier trimestre**

A fin mars, CESI compte 1545 personnes dont 1380 CDI. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année dernière.

Près de la moitié des CDD concernent des remplacements, et **la majorité des départs de CDI sont dus à des démissions**. Les élus ont interrogé la direction sur le coût des recherches de salariés et se demandent s'il ne serait pas plus pertinent d'investir dans la fidélisation des salariés plutôt que dans la recherche de leurs remplaçants. La direction estime, de son côté, que le turn over est inévitable et existera toujours.

CESI CGT préférerait que la direction s'investisse réellement dans l'amélioration des conditions de travail.

### **Bilan Formation 2024**

La direction a présenté le bilan des formations 2024. Deux régions voient leurs dépenses de formation baisser, les autres sont stables. Voici le processus de demande de formation : les demandes sont faites pendant la période des entretiens annuels, les refus sont arbitrés avec le management et les ressources humaines. Parmi les motifs de refus les plus fréquents, on trouve les formations qui ne sont pas en lien avec le poste, les coûts trop élevés ou encore trop de demandes pour un même salarié.

## 2025 – FLASH INFO CGT – CSE N°3

### Situation économique

Le chiffre d'affaires est quasiment conforme au budget prévisionnel. Les élus ont interrogé la direction sur les difficultés de la région Ouest dont la marge est très basse depuis plusieurs années. La direction indique qu'elle n'a pas d'information sur un éventuel plan d'action.

CESI CGT s'interroge sur cette situation et déplore le fait que ce soient les salariés, au travers de la baisse de leurs primes d'intéressement et de participation, qui en fassent les frais.

### Véhicules de service

Certains documents régionaux d'emprunt des véhicules de service prévoient que le salarié rembourse en cas de perte des clés ou de la carte grise. **Cette pratique est totalement illégale.** CESI CGT invite les salariés à qui on aurait demandé un remboursement à contacter les élus ou représentants syndicaux.

### Vidéo surveillance



Des élus se sont aperçus que certaines caméras de surveillance pouvaient enregistrer le son et l'image. Pourtant, la consultation du CSE mentionnait uniquement une vidéo surveillance sans enregistrement du son. CESI CGT déplore le fait qu'une fois de plus, les IRP n'ont pas eu une information honnête et fiable.

### Egalité salariale

Les salariés ISMANS ne bénéficient pas de toutes les mesures prévues pour les salariés CESI, comme par exemple la participation et l'intéressement. La direction invoque l'absence de lien capitalistique en CESI et ISMANS pour justifier ce fait. CESI CGT estime que c'est totalement incompréhensible pour des salariés qui ne ménagent pas leurs efforts, mais ne sont pas reconnus comme les autres.



### Notes de frais à l'international

La politique voyage n'est pas adaptée à toutes les destinations. En effet, le coût des repas, du transport et de l'hébergement est très différent d'un pays à l'autre. Le CSE a suggéré à la direction de se référer à des barèmes adaptés, comme les grilles du CNRS par exemple.